

## QUESTIONS FREQUENTES

1. Vous dites que **PEDAYAK** est un concentré d'innovations, mais de quelles innovations s'agit-il par rapport aux Hobie Mirage, ou autres kayaks « mains libres » arrivés sur le marché récemment ?

**PEDAYAK** possède en effet plusieurs innovations majeures par rapport à ses concurrents, citons-en quelques-unes :

- La propulsion à hélice et l'entraînement par ligne d'arbre directe, combinés, ont une efficacité maximale. Les revois d'angles présents chez certains concurrents créent des frottements supplémentaires et consomment de la puissance.
  - Les deux quilles latérales sous la coque protègent parfaitement l'hélice et le safran, et permettent à **PEDAYAK** de « beacher ».  
Elles ajoutent aussi de la stabilité et font fonction de dérive.
  - Le système de direction avec un safran situé juste derrière l'hélice qui « capte » les filets d'eau propulsés sur l'arrière, la barre franche avec un stick de commande situé juste sous la main, facile et précis, qui peut s'installer à droite ou à gauche selon les préférences.
  - Les tubes latéraux servent de poignées permettant un bon calage de l'utilisateur, mais aussi de fixer plein d'accessoires : porte-cannes à pêche, sacoches et pochettes, sondeur.
  - Le **PEDAYAK DUO**, c'est-à-dire une mise en catamaran de 2 **PEDAYAK** grâce à une structure vissée sur chaque coque. Ce montage se fait en 20 minutes.
2. Quel est l'avantage du système de propulsion à hélice par rapport à d'autres systèmes « mains libres » comme les flaps ou plans oscillants ?

Les hélices actuelles sont dessinées avec un profil spécifique très élaboré, comme des ailes d'avions. Elles ont un rendement élevé et permettent donc des performances supérieures aux autres systèmes de propulsion. Elles permettent en outre la marche arrière en rétro-pédalant.

Ajoutons qu'une hélice a un mouvement de rotation continu bien plus efficace qu'un mouvement de va-et-vient qui souffre de pertes aux limites des mouvements.

3. Pourquoi **PEDAYAK** est-il 50% plus rapide qu'un kayak ordinaire ?

Parce que :

- L'hélice est bien plus efficace que la pagaie.
- Le muscle de la cuisse est bien plus puissant que celui du bras.

Sans rentrer dans des explications techniques compliquées, un kayak ordinaire avance sur la réaction à un coup de pagaie c'est-à-dire à un envoi ponctuel d'un certain volume d'eau sur l'arrière. **PEDAYAK** est propulsé grâce à la portance du profil des pales d'hélice, comme une aile d'avion, bien plus que sur la propulsion vers l'arrière d'une masse d'eau.

4. Sur les photos, le siège présente une position assise en angle obtus. Peut-on régler la position du siège en position à angle droit pour la pratique de la pêche ?

Cette inclinaison du siège correspond à une position optimum et ergonomique de pédalage. Celle qui permet le plus grand confort et la plus grande vitesse.

Pour la pêche, si l'on veut une position plus droite par exemple, on redresse la position du dos par réglage sur le dossier-harnais.

5. Peut-on régler la position du siège selon la taille de l'utilisateur ?

Le siège en tant que tel n'est pas réglable : on pense qu'il n'a pas besoin de l'être.

En revanche, on peut adapter la distance entre l'assise et les pédales par plusieurs moyens :

- En se glissant plus ou moins dans le siège (de la position « fesses au fond du dossier » à « fesses sur l'avant »)
- En utilisant le dossier-harnais réglable
- En glissant un coussin de bateau dans son dos (en vente chez tous les shipchangers)

Ainsi tous les essais ont confirmé une position de pédalage confortable pour des personnes dont la taille varie de 1,45 à 1,95m.

6. Les autres kayaks à propulsion à pédales actuels ne peuvent pas « beacher » car ils risquent de casser l'hélice ou le safran. Sur **PEDAYAK** comment cela se passe-t-il ? Peut-on casser l'hélice ou le safran ?

Une innovation marquante de **PEDAYAK** est qu'il est muni de quilles latérales protégeant parfaitement l'hélice et le gouvernail.

Cela permet d'arriver à toute vitesse sur la plage sans rien abîmer ou de trainer **PEDAYAK** avec sa poignée avant sur la plage sans aucun dommage. Il est conçu pour ça.

7. Si l'hélice venait à casser, est-il possible de la changer ?

Il suffit de dévisser un boulon pour pouvoir changer l'hélice. L'entreprise fournit des hélices de rechange, comme toutes les autres pièces détachées.

8. Peut-on faire de la marche arrière ?

En rétro pédalant, ou pédalant en sens inverse du sens « normal » de pédalage, on actionne directement l'hélice en sens inverse et on fait immédiatement de la marche arrière. Cela permet aussi par « effet de pas d'hélice » des manœuvres précises et efficaces, surtout si l'on combine la marche arrière et l'orientation du gouvernail. Cela dit, l'hélice étant profilée pour être efficace en marche avant, **PEDAYAK** est bien plus rapide en marche avant qu'en marche arrière.

9. Est-ce lourd ou encombrant ?

**PEDAYAK** pèse 38 kg. C'est à peu près le poids d'un kayak normal de taille équivalente.

**PEDAYAK** mesure 3,60 m et se met aisément à deux sur une galerie de toit de voiture.

**PEDAYAK DUO** tient démonté sur une galerie de toit de voiture de type SUV.

10. **PEDAYAK** est-il homologué ?

**PEDAYAK** est certifié conforme à la « Division 245 », le texte de loi qui régit les petites embarcations, notamment celles à propulsion musculaire. Le fabricant (L'Aquaphile sarl) possède une immatriculation de constructeur de l'Administration.

11. Les algues et herbes présentes sur certains plans d'eau peuvent-ils empêcher l'hélice de tourner ?

Les herbes ou algues passent dans l'hélice sans y rester accrochées.

Toute anomalie sur l'hélice se sent à travers les sensations de pédalage, et la performance.

Si un corps étranger reste malgré tout accroché à l'hélice : stopper le pédalage quelques secondes (on bloque l'hélice), en continuant sur son aire, puis rétro pédaler. Il en sera chassé.

12. Les handicapés, notamment hémiparétiques, peuvent-ils se servir du **PEDAYAK** ?

Oui. Des personnes handicapées ont aimablement prêté leur concours à différents essais.

Une petite adaptation est nécessaire : En fixant un chausson en néoprène sur la pédale, permettant au pied d'en rester solidaire, elles peuvent parfaitement utiliser l'appareil, même si par ailleurs elles ne peuvent pas pédaler sur un vélo de route adapté. **PEDAYAK** ne demande pas d'équilibre, ni de vitesse minimum, et le pédalage est très doux.

13. Peut-on surfer avec **PEDAYAK** ?

Oui. Sa coque relativement plate, sa vitesse et sa maniabilité lui permette de se positionner au bon droit sur la vague et de donner l'impulsion pour la prendre. Cela dit, **PEDAYAK** n'est pas un surf, il est déconseillé de l'utiliser sur les spots de grosses vagues et aux endroits où les surfers sont nombreux. Le but est plutôt de surfer les petites vagues à l'écart des concentrations de surfers.